



Conseil économique et social

Distr. générale
10 juin 2018
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts de la comptabilité nationale

Dix-septième session

Genève, 22-25 mai 2018

Rapport

Note du Secrétariat

Résumé

La réunion du Groupe d'Experts de la comptabilité nationale a tenu sa seizième session à Genève du 22 au 25 mai 2018, en application d'une décision prise par la Conférence des statisticiens européens au mois de juin 2017 et de la recommandation qu'il avait faite à sa précédente session, en mai 2017.

Le présent document, qui constitue le rapport du Groupe d'experts, a pour objet de rendre compte à la Conférence des statisticiens européens de l'organisation et des résultats de cette réunion.



I. Introduction

1. La réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale s'est tenue à Genève du 22 au 25 mai 2018. Le premier module de la réunion, qui s'est tenu le 22 mai 2018, s'intitulait « Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés ». Il était organisé en collaboration avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), Eurostat et la Division de statistique de l'ONU. Le deuxième module, qui s'est tenu du 23 au 25 mai, s'intitulait « Groupe d'experts de la comptabilité nationale ». Il était organisé conjointement avec Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ont participé à la réunion des représentants des États ci-après : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Chine, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine et Uruguay.

2. Ont également assisté à la réunion des représentants des organisations ci-après : Banque des règlements internationaux (BRI), Banque centrale européenne (BCE), Commission économique eurasiatique (CEA), Commission européenne (Eurostat et Centre commun de recherche), Association européenne de libre-échange (AELE), Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Division de statistique de l'ONU et Organisation mondiale du commerce (OMC).

3. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

4. M. Sanjiv Mahajan (Office for National Statistics du Royaume-Uni) a présidé la Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés.

5. M. James Tebrake (Statistique Canada) a présidé le Groupe d'experts de la comptabilité nationale.

II. Organisation de la réunion

6. Les questions de fond ci-après ont été débattues à partir d'exposés et de documents complémentaires :

A. Premier module : Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés

- Sociétés financières : unités, sous-secteurs, sources de données et méthodes d'estimation de leurs production, importations et exportations.
- Mesurer les exportations et les importations de services touristiques et de services de voyage.
- Renforcer la collaboration entre les producteurs de statistiques macroéconomiques dans la région : prochaines étapes.

B. Second module : Groupe mixte d'experts de la comptabilité nationale

- Mondialisation :
 - Propriété des produits de la propriété intellectuelle ;
 - Partage de données ;
 - Avancées récentes en matière de mesure de la production et de la consommation mondiales.
- Rôle des comptes satellites dans la comptabilité nationale.
- Difficultés à surmonter pour maintenir la cohérence des séries chronologiques.
- Nouvelles sources de données et dernières innovations en matière d'établissement des comptes nationaux et internationaux.
- Travaux futurs et adoption du rapport.
- Questions diverses.

III. Résumé des principales conclusions issues de la réunion

7. On trouvera ci-après les principales conclusions et recommandations pour les futurs travaux. Tous les documents de la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=47422>.

A. Premier module : réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés

8. Le module était organisé conjointement par la CEE, Eurostat, l'AELE et la Division de statistique de l'ONU. Ces travaux avaient pour objet d'appuyer la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 et la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), et la mise en cohérence de ces deux ensembles de données. Ils avaient pour point de départ les contributions de Reimund Mink (expert invité), du Comité d'État de statistique et de la Banque centrale de la République azerbaïdjanaise, du Comité national de statistique de la République du Bélarus, du Bureau central de statistique d'Israël, de la Banque de Mongolie, de la Banque du Portugal, de la Banque de Russie, de la Banque nationale de Serbie, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, de la Banque centrale d'Uruguay, de la CEPALC et de la Division de statistique de l'ONU.

1. Sociétés financières : unités, sous-secteurs, sources de données et méthodes d'estimation de leurs production, importations et exportations

9. Les participants ont passé en revue les progrès accomplis par les pays dans le développement de registres des sociétés financières, l'application de la classification du secteur institutionnel du Système de comptabilité nationale de 2008 et les sources de données utilisées pour mesurer la production des sociétés financières. Ils ont mis en avant plusieurs aspects au cours du débat, en particulier :

- Le Système de comptabilité nationale de 2008, le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, le **Système européen** de comptes nationaux et régionaux (SEC 2010) et d'autres manuels de référence tels que le Guide intitulé « Production, flux et stocks financiers dans le Système de comptabilité nationale » offrent le cadre et les définitions nécessaires aux fins de l'établissement des comptes nationaux.
- Il existe des structures organisationnelles, des rôles et des responsabilités différents pour produire des statistiques relatives à la balance des paiements et à la comptabilité nationale. Par exemple, dans certains pays, l'office national de

statistique produit la balance des paiements et la comptabilité nationale, alors que dans d'autres, la banque centrale compile la balance des paiements et l'office national de statistique la comptabilité nationale.

- L'organisation institutionnelle peut varier d'un pays à l'autre, mais il est primordial d'assurer l'intégration et l'harmonisation de la population des unités du secteur des sociétés financières.
- Des nouvelles autorités de contrôle et de régulation chargées de délivrer les autorisations d'activité sont actuellement mises en place, ce qui devrait faciliter l'enregistrement de toutes les unités.
- On a recours à tout un éventail de sources statistiques et administratives de données pour mesurer la production des diverses unités du secteur des sociétés financières.
- Il est primordial de développer un registre statistique unifié des entreprises, car il constitue le fondement nécessaire pour compiler les comptes du secteur institutionnel ainsi que les comptes par secteur d'activité. Pour mener à bien cette tâche, il est important d'attribuer un identifiant unique à chaque unité.
- Il existe un certain nombre de problèmes difficiles en ce qui concerne la classification, tels que le traitement des sièges sociaux, des sociétés holdings et des entités à vocation spéciale (EVS). On a recours à des arbres de décision pour faciliter le processus de compilation.
- Dans le contexte de la production financière, des problèmes difficiles et complexes se posent en ce qui concerne le traitement de la déflation, des prix, des taux de référence et de l'évaluation des risques liés au crédit.

10. D'une manière générale, il a été reconnu que le secteur des sociétés financières de la comptabilité nationale et de la balance des paiements était complexe et en mutation constante et que sa mesure en comptabilité nationale était en plein développement. L'importance d'un registre statistique unique des entreprises et du traitement harmonisé des unités comprises dans le secteur financier a été soulignée. Il est essentiel d'établir, selon les cas, une collaboration, une communication et des liens étroits entre les offices nationaux de statistique, les banques centrales et les ministères des finances.

2. Mesurer les exportations et les importations de services touristiques et de services de voyage

11. Les participants ont fait un tour d'horizon des difficultés liées à l'enregistrement des importations et des exportations de services de voyage. Ils ont relevé certains problèmes d'ordre conceptuel liés à la délimitation des dépenses de voyage et des difficultés pratiques de mesure. Certains de ces problèmes sont distincts des principes de la comptabilité nationale de base. C'est notamment le cas du développement et du rôle du compte satellite du tourisme.

12. Les éléments suivants ont été soulignés au cours du débat :

- Il est important d'employer la terminologie et, en particulier, de clarifier les différences entre les divers termes, par exemple la différence entre touriste et visiteur, voyage privé et voyage d'affaires, la règle d'une année, etc.
- L'estimation des dépenses en espèces pose un problème spécifique.
- Les données sur les cartes de crédit forment une source de données abondante qu'il conviendrait d'explorer pour éventuellement l'utiliser. Par exemple, elles pourraient permettre d'obtenir les données par lieu de résidence et les analyses géographiques. Cependant, il existe également certaines limites et des préoccupations quant à la confidentialité des données.
- Les enquêtes spécialisées, les informations communiquées par les associations professionnelles et les sources de mégadonnées pourraient aussi jouer un rôle utile.
- En dépit de la variété des sources de données, diverses lacunes subsistent dans les données et il est nécessaire de se fonder sur des hypothèses pour établir les

délimitations requises. Ces hypothèses doivent être bien étayées, communiquées et vérifiées au moyen de procédures d'équilibrage.

3. Renforcer la collaboration entre les producteurs de statistiques macroéconomiques dans la région : prochaines étapes

13. Les intervenants ont souligné la nécessité d'intégrer le processus de compilation des comptes nationaux et de la balance des paiements ainsi que la compilation des comptes non-financiers et des comptes financiers pour chaque secteur institutionnel, y compris pour le reste du monde. Quel que soit le nombre d'institutions concernées et que le travail soit dirigé par l'office national de statistique ou la banque centrale, la couverture des unités statistiques, les méthodes d'estimation, les sources de données, les politiques en matière de révision, la diffusion et la publication devraient être coordonnées et harmonisées.

14. Les participants ont accueilli positivement le travail entrepris dans la région de la CEPALC pour élaborer des lignes directrices pratiques sur l'harmonisation de la balance des paiements et des comptes nationaux. Une fois achevées, ces lignes directrices pourraient être étendues aux autres régions et enrichies de leur expérience. La CEE, la Division de statistique de l'ONU et le CIS-STAT rechercheront des moyens d'associer les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et les pays d'Europe du Sud-Est à ce processus.

15. La CEE devrait, en coopération avec d'autres organisations partenaires, s'efforcer d'appuyer la mise en œuvre du SCN de 2008 et des normes économiques connexes telles que le MBP6 dans les pays de la région. Les participants ont insisté sur l'utilité d'organiser des ateliers et des réunions rassemblant des experts des offices nationaux de statistique et des banques centrales et souligné leur rôle dans le renforcement de la coopération et de la mise en commun des bonnes pratiques.

16. Il faudrait envisager d'inscrire les thèmes suivants à l'ordre du jour des prochaines réunions :

- Mesure de l'économie non observée, y compris les activités illégales, dans la balance des paiements et la comptabilité nationale ; expérience de l'estimation des avoirs en espèces des personnes physiques, etc. Une récente publication d'Eurostat propose des lignes directrices concernant le traitement des activités illégales.
- Statistiques des finances publiques et liaisons avec les données sur les dépenses publiques (exécution des budgets).
- Utilisation des statistiques officielles dans l'élaboration des politiques.
- Mise en lien des statistiques sur la comptabilité nationale et des statistiques financières. Mesure des stocks et des flux d'actifs et de passifs financiers, y compris le traitement des nouveaux instruments financiers (les crypto-monnaies par exemple).
- Mesure de la production mondiale : arrangements institutionnels et répartition des responsabilités, identification des différents modes de production mondiale, sources de données et ajustements, exemples pratiques.
- Les bénéfices réinvestis dans la balance des paiements et dans les comptes nationaux.

17. Un atelier sera organisé en 2019 pour débattre de thèmes intéressants à la fois les offices nationaux de statistique et les banques centrales. En outre, une session spéciale sera organisée en 2020 (immédiatement avant ou après la réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale) pour examiner les difficultés communes des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et des pays de l'Europe du Sud-Est. La CEE examinera la liste des thèmes en consultation avec les pays de la région et avec le Groupe directeur sur la comptabilité nationale.

B. Deuxième module : Groupe mixte d'experts de la comptabilité nationale

1. Mondialisation

a) Propriété des produits de la propriété intellectuelle

18. La séance était organisée et présidée par l'OCDE et le débat avait pour point de départ des contributions de la Banque centrale de Hongrie, de Statistics Netherlands, de Statistics Sweden, du Bureau of Economic Analysis (BEA) des États-Unis et de l'Équipe spéciale conjointe Eurostat/OCDE sur les actifs fonciers et les autres actifs non financiers (qui a récemment travaillé sur la mesure et l'enregistrement des produits de la propriété intellectuelle). Michael Connolly, du Central Statistical Office (CSO) de l'Irlande, a animé le débat.

19. Les participants ont reconnu que la détermination de la propriété économique sur les produits de la propriété intellectuelle et l'enregistrement des transactions s'y rapportant constituaient un enjeu majeur qui touchait aux principes fondamentaux du SCN de 2008. Comme de récents exemples l'ont montré, cette détermination influe sur l'enregistrement des actifs et des flux de revenus s'y rapportant et produit également des effets directs sur l'attribution des produits et de la valeur ajoutée aux unités et aux pays.

20. Le SCN de 2008 ne donne que peu d'indications sur la propriété des produits de la propriété intellectuelle. Le Guide de la mesure de la production mondiale contient un arbre de décision qui vise à aider les pays à affecter de façon cohérente au niveau international la propriété économique des produits de la propriété intellectuelle aux entités (y compris les EVS) qui appartiennent aux groupes des entreprises multinationales ou aux structures de production mondiale. L'application aux situations réelles du SCN 2008 et de l'arbre de décision proposé dans le Guide a mis en évidence plusieurs difficultés supplémentaires. Les pays sont encouragés à réfléchir à l'arbre de décision et à faire part de leur expérience concernant son application pratique afin d'alimenter les débats.

21. Les participants ont également noté que l'application du principe de propriété économique dans le contexte des produits de la propriété intellectuelle posait de plus en plus de difficultés, les normes internationales actuelles étant, pour l'essentiel, basées sur les transactions monétaires. Ils ont examiné les propositions visant à trouver d'autres moyens d'affecter la propriété économique des produits de la propriété intellectuelle et les revenus connexes, propositions qui n'étaient pas sans avoir d'incidence majeure sur les attributions de produits et de valeur ajoutée entre les pays. Parmi les exemples cités figuraient notamment la répartition par formule (basée, notamment, sur les ventes d'entreprises non affiliées et ou la compensation des employés) et l'attribution des produits de la propriété intellectuelle et des revenus s'y rapportant à la société mère, y compris le rattachement de l'EVS à cette même entreprise. Ces solutions iraient au-delà du SCN de 2008 ou, à tout le moins, étendraient considérablement le champ des normes actuelles.

22. Les pays sont invités à alimenter ce débat. Dans ce contexte, les participants ont souligné qu'il était utile que toutes les options soient étudiées, mais qu'il fallait aussi établir une distinction claire entre celles qui demeuraient dans le champ des normes internationales actuelles et celles qui allaient au-delà du cadre existant. Il est par ailleurs préférable de distinguer clairement les problèmes conceptuels et les problèmes connexes de présentation et de mesure. Les considérations pratiques, notamment celles qui concernent la nécessité de disposer d'informations à l'échelle internationale, devront, elles aussi, être dûment prises en compte. Plus généralement, les participants ont souligné qu'il était nécessaire d'échanger des données au niveau international pour développer des solutions utiles et internationalement comparables, y compris dans le cadre des normes actuelles.

23. Ces questions seront portées à l'attention du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, qui engageront prochainement des discussions sur le programme d'étude sur le SCN dans trois domaines principaux : i) mondialisation ; ii) numérisation ; et iii) durabilité et bien-être.

b) Partage de données

24. La séance a été organisée et présidée par Statistics Finland et le débat avait pour point de départ des contributions de l'Équipe spéciale sur l'échange et le partage de données économiques de la CEE, de l'Institut national de statistique de l'Italie (ISTAT), de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni et d'Eurostat. Albert Braakmann (Office allemand de statistique) a animé le débat.

25. Les travaux de l'Équipe spéciale de l'échange et du partage de données économiques ont été jugés utiles et prometteurs sur la base de leurs premiers résultats. Les participants ont encouragé l'Équipe spéciale à poursuivre le travail comme prévu.

26. Les participants ont donné à l'Équipe spéciale des conseils pratiques dont elle devrait tenir compte lors de ses futurs travaux. L'Équipe spéciale devrait apporter des précisions sur la question de l'accès aux microdonnées déjà échangées et, en particulier, sur le rôle des organisations internationales dans l'échange de microdonnées. En deuxième lieu, elle devrait s'intéresser aux problèmes de ressources se rapportant à l'échange de données, que ce soit du point de vue de la charge de réponse des entreprises ou du volume de travail incombant aux organismes de statistique. En troisième lieu, elle devrait élaborer un modèle susceptible d'être utilisé par les organismes de statistique souhaitant commencer à échanger des données économiques en accès public qui n'obéissent donc pas à des considérations de confidentialité.

27. Les participants ont conclu que, pour engager un échange fructueux de microdonnées, les statisticiens devaient s'efforcer d'exploiter au mieux les possibilités d'échanger des données dans le cadre de la législation statistique en vigueur. Les pays ont également été encouragés à opérer des modifications dans la structure de leur organisation, par exemple en créant une unité chargée des cas volumineux et complexes. Il convient de veiller particulièrement à communiquer sur l'échange de données à des fins de statistiques en affirmant avec force que les données confidentielles ne sortiront jamais des systèmes de statistiques. Cela étant, il faut également modifier la législation statistique de façon à faciliter l'échange de données à des fins de statistiques.

28. Pour appuyer l'échange de pratiques optimales, il convient de constituer un réseau d'experts des groupes d'entreprises multinationales comprenant des experts des unités chargées des cas volumineux et complexes et d'autres unités, dont l'action doit porter sur les données des groupes d'entreprises multinationales.

c) Avancées récentes en matière de mesure de la production et de la consommation mondiales

29. La séance a été organisée et présidée par Eurostat et le débat avait pour point de départ des contributions de Statistique Canada, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni et de l'OCDE.

30. Les participants ont débattu des difficultés conceptuelles et pratiques liées à la numérisation de l'économie, lesquelles comportent deux aspects : i) besoin de davantage d'indications sur la façon d'enregistrer les nouveaux modèles d'économie « numérique » dans la comptabilité nationale ; et ii) demande des utilisateurs, qui souhaitent obtenir des mesures de la « taille » de l'économie numérique.

31. Les participants ont toutefois noté qu'il n'existait pas de définition commune de l'économie numérique ou de l'économie collaborative. Il s'agit davantage d'un phénomène que d'une partie de l'économie qui serait définie avec précision. Les intervenants ont montré qu'il était nécessaire de mettre en place un cadre permettant de mieux mettre en évidence l'économie numérique dans la comptabilité nationale. Les participants ont accueilli positivement le cadre pour un compte satellite présenté par l'OCDE. Les pays sont encouragés à tester et produire des estimations partielles afin d'approfondir leur expérience.

32. Les participants ont noté que plusieurs aspects appelaient une attention particulière dans le cadre du débat conceptuel, que ce soit dans le contexte du SCN actuel ou au-delà : l'enregistrement des données sur l'informatique en nuage, la mesure des prix et des volumes (en particulier le remplacement des produits traditionnels par les produits numériques) et les nouveaux instruments financiers (par exemple les crypto-monnaies). Ils

ont par ailleurs noté que la numérisation offrait de nouvelles possibilités avec l'apparition de nouvelles sources de données.

33. Le rôle des données dans l'économie a été abondamment débattu. Les participants ont été nombreux à appuyer la recherche internationale dans ce domaine, en particulier pour déterminer ce qu'il convenait de prendre en compte dans la délimitation des actifs, la façon de procéder, le profil de dépréciation et le rôle des données comme vecteur d'échanges.

d) Mesure des effets de la mondialisation

34. Les participants ont été informés des récents travaux de la Banque des règlements internationaux et du Groupe d'experts de l'ONU sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique concernant la mesure des effets des entreprises et des chaînes de valeur mondiales.

2. Rôle des comptes satellites dans la comptabilité nationale

35. La séance a été organisée et présidée par Statistique Canada et le débat avait pour point de départ des contributions du Comité de statistique de la République d'Arménie, de Statistics Finland, de l'Office central de statistique de Hongrie, d'INEGI Mexique, de Statistics Norway, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, du BPS (Indonésie), du BEA (États-Unis) et de la CEE. James Tebrake, de Statistique Canada, a animé le débat.

36. Au cours de la première partie de la séance, les participants ont passé en revue les progrès accomplis par l'Équipe spéciale de la CEE sur le compte satellite de l'éducation et de la formation, laquelle travaille actuellement à l'élaboration d'un guide relatif à la compilation de ce compte, ainsi que les recommandations et les expériences des pays s'agissant de la mise en œuvre du Guide on Valuating Unpaid Household Service Work (guide sur la mesure de la valeur des travaux ménagers non rémunérés). Ils ont estimé que les deux axes de développement constituaient une priorité pour les comptes nationaux et que les pays étaient encouragés à progresser et à tester les cadres respectifs, même si les concepts et les méthodes évoluaient encore. L'Équipe spéciale sur le compte satellite de l'éducation et de la formation distribuerait, à des fins de consultation électronique, une note présentant les principales difficultés conceptuelles qu'elle avait recensées ainsi que les méthodes et solutions pratiques qu'elle proposait. Les participants sont invités à soumettre leurs commentaires et leurs propositions à l'Équipe spéciale, afin que celle-ci puisse les examiner dès les premiers stades du processus d'élaboration du Guide.

37. La deuxième série d'exposés a permis de mettre en lumière les récents travaux accomplis par les pays membres pour mesurer les loisirs de plein air et les activités des organisations sans but lucratif au service des ménages et du tourisme. Il a été noté que producteurs et utilisateurs de comptes nationaux s'intéressaient de plus en plus au développement d'un ensemble toujours plus diversifié de comptes satellites.

38. Les participants ont noté que les comptes satellites contribuaient à rendre la comptabilité nationale plus accessible à un éventail plus large d'utilisateurs, mais ils ont aussi mis en garde contre le risque pour les organismes nationaux de statistique d'être incités à adopter des définitions larges de façon à étendre le champ de l'activité mesurée, particulièrement en ce qui concerne les comptes satellites thématiques commandés par les ministères.

39. Les participants ont estimé que, face à la profusion de comptes satellites, la communauté internationale devait élaborer des lignes directrices générales concernant les domaines prioritaires et recommander des approches à suivre pour développer des comptes satellites. Ces lignes directrices pourraient notamment préciser la meilleure façon de relier les comptes satellites aux principaux domaines prioritaires et de répartir les ressources et les responsabilités s'agissant du développement des différents comptes satellites. Face à la diversification croissante des comptes satellites, il faut aussi définir une certaine typologie.

40. Les participants ont été informés que le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale avaient examiné la question et souligné la nécessité d'élaborer une approche stratégique et des orientations plus spécifiques concernant la compilation de comptes satellites sous les

auspices du Groupe de travail intersecrétariats. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a chargé Statistique Canada de mener une étude approfondie des comptes satellites en comptabilité nationale. Pour alimenter cette étude, les pays seront invités à donner, en répondant à une enquête, des renseignements sur leur expérience en matière de développement de comptes satellites.

3. Difficultés à surmonter pour maintenir la cohérence des séries chronologiques

41. Cette séance a été organisée et présidée par le BEA (États-Unis) et avait pour point de départ des contributions de la Banque centrale d'Arménie, du Bureau central de statistique d'Israël, de la Banque nationale de Moldova, de l'Office national de statistique de la Mongolie, de Statistics Norway, Du Service fédéral de statistique de la Fédération de Russie (Rosstat), du BEA (États-Unis), d'Eurostat et de la Division de statistique de l'ONU.

42. Le débat a été axé sur les traits saillants de l'établissement de séries statistiques chronologiques et sur les difficultés rencontrées. Les exposés ont traité de la gestion de la révision des séries chronologiques, ainsi que des réflexions sur les politiques de révision, pour ce qui est, en particulier, de concilier la nécessité d'actualiser les séries chronologiques, les contraintes liées aux ressources et les demandes concurrentes de ressources. Le débat a porté sur le fondement logique des politiques de révision et l'évolution de ces politiques dans le temps, sur les décisions concernant la nécessité et les moyens d'harmoniser les politiques de révision, ainsi que sur l'expérience acquise dans l'emploi des techniques de rétropolation et de prévision immédiate en vue d'améliorer les séries statistiques chronologiques.

43. Les participants ont noté que les utilisateurs demandaient des séries chronologiques longues et cohérentes et que les offices nationaux de statistique devaient produire les statistiques économiques en acceptant des compromis entre précision, actualité, pertinence et transparence et les contraintes liées aux ressources. Ces compromis et ces contraintes ont des répercussions sur la façon de compiler les comptes économiques.

44. Les participants ont accueilli positivement les lignes directrices à venir sur la façon de maintenir des séries chronologiques cohérentes et ils ont été invités à se signaler s'ils souhaitaient contribuer au Manuel de la rétropolation de la Division de statistique de l'ONU et/ou participer à sa révision. Ils ont souligné qu'il importait de tracer le contour des pratiques optimales pour traiter les sources de données nouvelles ou révisées, les améliorations méthodologiques et les évolutions des lignes directrices relatives aux définitions et aux concepts. Ils ont noté qu'il serait judicieux d'examiner les révisions en se basant sur une terminologie cohérente ; par exemple, les termes « actualisation complète », « révision », « révisions majeures » et « révisions flexibles » sont aujourd'hui tous couramment utilisés pour désigner la même chose. Ils ont souligné qu'il fallait examiner des lignes directrices pratiques dans lesquelles on insisterait sur la nécessité de ne pas réécrire l'histoire de l'économie. Il convient par ailleurs d'insister sur le besoin de disposer de bonnes métadonnées chaque fois que des changements d'ordre conceptuel sont introduits.

45. Les participants ont souligné qu'il était important d'expliquer avec clarté et transparence aux utilisateurs les raisons des révisions de façon à leur faire comprendre que les révisions visent d'abord à refléter les améliorations apportées aux statistiques et non à corriger les erreurs. Il est indispensable de communiquer efficacement de manière à ce que les utilisateurs aient confiance dans les statistiques. Les organismes nationaux de statistique, les banques centrales et les autres producteurs de statistiques officielles peuvent s'appuyer sur des stratégies consistant, notamment, à publier les politiques et calendriers de révisions, des rapports anticipés donnant un aperçu des révisions et des métadonnées et à communiquer directement en direction des parties prenantes. La communication directe pourrait être adaptée aux besoins des différents groupes d'utilisateurs (décideurs, acteurs économiques, médias et universitaires). Lorsqu'on peut s'attendre à ce que les révisions aient un effet important sur les niveaux ou les taux de croissance, il se peut qu'une longue période de communication aide les utilisateurs à les comprendre parfaitement, contribuant ainsi à éviter les surprises au moment de leur publication.

46. Les participants ont souligné qu'il importait d'évaluer les premières estimations du PIB et de ses composantes en s'appuyant sur une analyse des révisions. Les estimations instantanées ou anticipées du PIB font l'objet d'une surveillance étroite de la part des responsables des politiques budgétaires et monétaires et des prévisionnistes. Il est par conséquent primordial de déterminer s'il existe des écarts dans les estimations préliminaires et, dans l'affirmative, si ces écarts sont corrigés directement. Dans ce contexte, il est vivement recommandé d'analyser régulièrement les révisions en s'appuyant sur une méthode cohérente et harmonisée à l'échelle internationale. À cet égard, il a été fait mention de l'analyse effectuée par l'OCDE, dont les liens correspondants seraient communiqués aux participants.

4. Nouvelles sources de données et dernières innovations en matière d'établissement des comptes nationaux et internationaux

47. La séance a été organisée et présidée par l'Office for National Statistics du Royaume-Uni et le débat avait pour point de départ des contributions du Australian Bureau of Statistics, de Statistique Canada, de la Banque de Finlande, de la Banque d'Italie, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, d'Eurostat et du Centre commun de recherche.

48. Les présentations ont été variées et innovantes et elles ont porté sur un large éventail de techniques et aussi sur les bouleversements en cours. Les aspects évoqués, tels que les données multi-pays sur l'offre et la consommation, les tableaux entrée-sortie, les perspectives concernant la mesure de la structure des actifs des ménages et le développement de comptes du travail, apportaient des informations supplémentaires utiles et offraient des possibilités de comparer les données et d'analyser le développement économique, l'interconnectivité et les vulnérabilités.

49. Les intervenants ont présenté diverses techniques de collecte de données permettant de réduire la charge de réponse, d'améliorer l'efficacité et d'affiner la granularité, en particulier l'entrée unique, les techniques d'automatisation et la mise en liaison des ensembles de données. Le débat a porté sur l'utilisation des mégadonnées, y compris en liaison avec les analyses sociales et économiques, et sur les nouvelles analyses allant au-delà de la comptabilité nationale. Le rôle croissant de la science des données et de ses spécialistes a également été reconnu. En outre, des intervenants ont illustré par des exemples les possibilités offertes par l'externalisation ouverte (crowd sourcing) et par les nouveaux modes de gestion de la relation avec les répondants.

5. Travaux futurs et adoption du rapport

50. La prochaine réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale consacrée à la mesure de la production mondiale sera organisée conjointement par Eurostat, l'OCDE et la CEE du 10 au 12 avril 2019. Il a été proposé d'inscrire les thèmes suivants à son ordre du jour :

- Unités chargées des cas volumineux : séminaire à l'intention des experts des groupes d'entreprises multinationales.
- Partage des données aux niveaux national et international (exemples pratiques) de façon à mieux mesurer les activités des entreprises multinationales.
- Travaux de recherche en cours concernant la mondialisation et la numérisation.
- Nouvelles sources de données pour mesurer la production et la consommation mondiales.
- Travail conjoint BEPS (OCDE et RNB (Eurostat) sur les entreprises multinationales.

51. Les pays et organisations internationales suivants ont fait part de leur souhait de contribuer aux sessions de la réunion de 2019 : Statistics Finland, BEA (États-Unis, Équipe spéciale de la CEE sur l'échange et le partage de données économiques, Eurostat, OCDE et Division de statistique de l'ONU.

52. Une autre réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale sera organisée en 2020. Une séance spéciale d'une journée consacrée aux pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est sera organisée. Il a été proposé d'inscrire les sujets ci-après à son ordre du jour :

- Comptes satellites.
- Partage de données.
- Actualité : comptabilité nationale en temps réel.
- Pratiques optimales dans certains domaines.

53. Les pays et organisations internationales suivants ont fait part de leur souhait de contribuer aux sessions de la réunion de 2020 : BEA (États-Unis, CEE et Division de statistique de l'ONU. Le Groupe directeur sur la comptabilité nationale examinera la liste des sujets en 2019 pour vérifier que toutes les questions d'actualité ont été prises en compte.

54. Les participants ont demandé au secrétariat de la CEE d'informer le Bureau de la Conférence des statisticiens européens des résultats de la réunion et d'assurer le suivi des travaux supplémentaires recommandés.

55. Le présent rapport a été adopté par le Groupe d'experts de la comptabilité nationale à la session qu'il a tenue à Genève du 22 au 25 mai 2018.
